

DISPOSITIF DE DISCUSSION décrit par Michel Tozzi en 1997 .

(une didactique de l'apprentissage du philosophe. Enjeux et perspectives dans Entre-Vues n° 36/ décembre 1997 pp 62 à 106)

le dispositif suivant est applicable dans un groupe supérieur à 10 personnes

Le groupe est divisé en deux parties :

- Ceux qui vont participer au débat
- Ceux qui vont observer le débat

1. Déroulement de l'espace

- Participants disposés en rond (facilite les échanges)
- Les observateurs se répartissent autour ou derrière le cercle (observe l'ensemble du groupe)

2. organisation du temps

le temps imparti à la discussion est déterminé au départ.

3. Règles de fonctionnement

- Les participants lèvent la main pour demander la parole. Priorité est donnée à celui qui n'a pas encore parlé.
- Celui qui s'exprime le fait de façon compréhensible, sans être interrompu.
- Aucun jugement de valeur n'est formulé verbalement et non-verbalement.
- Chacun doit s'impliquer dans ce qu'il dit et le justifier

4. Rôles des participants et des observateurs

4.1 désignation en co-animation :

- d'un animateur principal
- D'un synthétiseur
- D'un répartiteur de la parole

4.1.1 Rôles de l'animateur principal :

1. **Animer le groupe :**

- rappel des points 1 ;2 ;3
- relancer le débat en faisant progresser celui-ci par la reformulation et les interventions

2. **Reformuler :**

- systématiquement, en apportant un plus, les interventions, la trame de lisibilité entre elles ;
- situer chaque intervention par rapport aux précédentes.

3. **Veiller à la philosophicité du débat :**

- c'est progressivement résoudre un problème, une difficulté de pensée, explorer les différentes solutions possibles
- aller vers une définition d'une notion, formuler un problème qu'elle soulève.
- Interroger les présupposés
- Formuler les accords et des désaccords.

→ Cheminement de la pensée.

L'animateur peut faciliter ce cheminement

- En posant clairement le problème au départ
- En utilisant son pouvoir d'animateur
- En organisant un plan, un ordre des questions
- En reformulant
- En posant des questions explicites

4.1.2. Rôle du synthétiseur

1. Il est **silencieux**, non engagé dans la discussion. Il ne va pas se demander ce qu'il pense mais comment il va le dire
2. **écouter** les interventions sur le fond pour en tirer la quintessence sur le contenu.
3. Les **relier** entre elles et par rapport à la problématique de départ en notant les apports successifs. Il note pour garder la trace.
4. Il fait la **synthèse** des débats, dans un premier temps, en cours de discussion (moyen d'arrêter le temps= pause structurante)

4.1.3. Rôle du répartiteur de parole

1. Il **donne la parole** aux participants qui ont levé la main
2. il veille à ce que tout le monde prenne la parole et que ceux qui demandent la parole pour la première fois aient la priorité (**ordre**)

4.2. observateurs extérieurs (enfants ou adultes)

4.2.1. Premier sous-groupe :

observer le fonctionnement du groupe débateur :

- observer et décrire les mécanismes formels du groupe
- les schémas de communication
- les effets de procédure sur le groupe (favorable ou non au bon fonctionnement du groupe)
- rendre compte de l'itinéraire de pensée suivi
- l'influence des règles de fonctionnement sur cet itinéraire.
- l'influence du non-verbal.

4.2.2. Deuxième sous-groupe :

observer la philosophicité du débat (cf. plus haut)

- observer ce qui permet que la discussion soit philosophique dans le groupe
- pointer, repérer les moments du philosopher (conceptualisation, problématisation, argumentation)

DISPOSITIF APPLIQUEE DANS L' UNITE

Le groupe est divisé en deux parties :

- Les enfants = participants
- Les adultes= observateurs (l'institutrice ; la prof d'art plastique, animatrice de l'atelier expression de la philo ; les stagiaires infirmiers, éducateurs, médecins ou philosophes)

1. Déroulement de l'espace

- Les participants et l'animatrice sont installés autour d'une table ovale.
- Les observateurs se répartissent dans les fauteuils du salon. (observe l'ensemble du groupe)

2. Déroulement du temps

- Les enfants choisissent minutieusement et silencieusement une clef parmi un lot mis à leur disposition au début de la séance. La « boîte à clés » passe de main en main.
- Lorsqu'ils ont pris chacun une clé, l'animatrice leur demande d'ouvrir un espace interne, endroit où ils déposeront ce qui se sera dit.

3. Règles de fonctionnement

- Chaque enfant reçoit un cahier, sorte de journal de bord intime où il peut consigner ce que l'animateur lui demande ou ses réflexions personnelles pendant et après l'atelier.
- Comme gardien de la parole, les enfants ont choisi un bâton de parole en peluche. Il trône au milieu de la table autour de laquelle ils sont tous assis. Chaque enfant qui veut s'exprimer doit d'abord saisir le bâton.
Auto-régulation du bâton de parole.
- Celui qui s'exprime le fait de façon compréhensible, sans être interrompu
- Aucun jugement de valeur n'est formulé verbalement et non-verbalement
- Chacun doit s'impliquer dans ce qu'il dit et le justifier

4. Rôles des participants et des observateurs.

4.1. Rôles de l'animateur principal :

1. **Animer le groupe :**

- rappel des points 1 ;2 ;3
- relancer le débat en faisant progresser celui-ci par la reformulation et les interventions

2. **Reformuler :**

- systématiquement, en apportant un plus, les interventions, la trame de lisibilité entre elles ;
- situer chaque intervention par rapport aux précédentes.

3. **Veiller à la philosophicité du débat :**

- c'est progressivement résoudre un problème, une difficulté de pensée, explorer les différentes solutions possibles
- aller vers une définition d'une notion, formuler un problème qu'elle soulève.
- Interroger les présupposés
- Formuler les accords et des désaccords.

4. **synthétiser les idées émises** dans un premier temps, en cours de discussion (moyen d'arrêter le temps= pause structurante)

5. **Veiller à ce que tout le monde ait la parole , susciter la parole des silencieux.**

→ Cheminement de la pensée.

L'animateur peut faciliter ce cheminement

- En posant clairement le problème au départ
- En utilisant son pouvoir d'animateur
- En organisant un plan, un ordre des questions
- En reformulant
- En posant des questions explicites
- En synthétisant

4.2. Les observateurs

Le prof d'art plastique et l'institutrice interviennent occasionnellement dans le débat.

4.2.1. l'institutrice

- Elle est garante de la prise de note du déroulement de l'atelier et des dires des enfants ainsi que de leurs réactions.
- Lors du post- groupe, elle livre ses observations quant à leur histoire, leur vécu .

4.2.2. l'enseignante d'art plastique

- libérer le geste pour susciter des images fugaces
- comprendre ce que chaque enfant veut exprimer,
- Aider l'enfant à apprécier son dessin, à passer au-delà de ses peurs.
- Lui faire prendre conscience du travail fini

→ cheminement de la création

L'animatrice peut favoriser ce cheminement

- Mettre en valeur les images suscitées par l'atelier philo , afin de proposer une technique adéquate :

L'écoline sur pastel gras: technique dont le résultat est immédiat et qui surprend→ oublier les craintes de la feuille blanche et laisser émerger ce qui doit l'être

Les feutres : permettent la représentation précise d'objets, le déroulé d'une histoire ou d'une partie de l'histoire→ victoire sur l'urgence, sur le faire immédiat.

La peinture : permet le détail et la matière, le maniement de l'outil peut être maîtrisé avec finesse ou non

Les pastels gras : dessin plus brut, plus senti.

4.2.3. les stagiaires

- garants du respect des règles de fonctionnement de l'atelier
- observations du comportement des enfants verbaux et non-verbaux
- observation et description des mécanismes formels du groupe

4.2.4. l'animatrice après l'animation

- retranscription du déroulement de la séance et des observations
- repérage des moments du philosophe (conceptualisation, problématisation, argumentation)